

03 FEV. 2015

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2015 SUPERMOTARD



RÈGLEMENT PARTICULIER



N° d'épreuve FFM	594	Organisateur
Moto-Club	MOTO-CLUB de LYON	
N° d'affiliation	0532	
Date	11 et 12 avril 2015	
Lieu	Circuit de la BRESSE - 71	
Organisateur technique	Guy BONGIOVANNI	
Adresse	270 avenue du STADE - BRIGNAIS 69520	
E-mail	guy-bongiovanni@orange.fr	
Téléphone	04 78 05 21 42	

La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

Directeur de course	DELPON Jean-Luc	Licence : 008362
Directeur de course adjoint	BELLANGER Alexis	Licence : 003385
Président du Jury (Délégué FFM)	FOREST Jean-Pierre	Licence : 010426
Membre du Jury	LIOGIER André	Licence : 171369
Membre du Jury	BLUN Don Yvan	Licence : 004178
Commissaire technique responsable	MARTIN Jean-Michel	Licence : 016659
Responsable du chronométrage	SANTOS Paulette	Licence : 022206
Responsable du parc coureur	DOMINGUEZ Anthony	Licence : 257078

Article 3 Catégories & Engagements

⇒ Prestige S1

Age15 ans minimum
LicencesNCO / Inter
Cylindrée.....De 300cc à 750cc
PlaquesNuméro noir sur fond blanc

⇒ S2

Age13 ans minimum en 125cc 2T & 15 ans minimum en 250cc 4T
Licences NCO / NJ
Cylindrée..... 125cc 2T et 250cc 4T
Plaques Numéro blanc sur fond noir (125cc) ou sur fond vert (250cc)

⇒ Challenger

Age15 ans minimum
LicencesNCO
Cylindrée.....De 250cc à 750cc
PlaquesNuméro noir sur fond blanc

⇒ Coupe de marque « Cup Luc1 »

Age15 ans minimum
Licences NCO
Cylindrée..... 250cc 4T de 2014 ou 2015 & 450cc 4T de 2013, 2014 ou 2015

⇒ Supermotard Illimited (hors Championnat de France)

Age15 ans minimum
LicencesNCO / NJ / LAJ
Cylindrée.....De 250cc à 750cc

Les engagements de la catégorie Supermotard Illimited sont gérés par le Club organisateur en accord avec le groupe de travail Supermotard.
Tout pilote mineur devra être obligatoirement accompagné d'une personne représentant légal ou mandatée, titulaire d'une licence FFM en cours de validité, au minimum de catégorie LAP.

↳ Primes d'arrivée :

Place	1er	2ème	3ème	4ème	5ème
Prestige S1	400 €	350 €	300 €	250 €	200 €
S2	160 €	130 €	120 €	110 €	100 €



Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guldou d'Or, Argent ou Bronze selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe, autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.
Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical 2 médecins urgentistes
Nombre de secouristes 4 Nombre d'ambulance(s) 2
Hôpital le plus proche LONS-LE-SAUNIER Temps de trajet (en min) 20 mn

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site SAS Circuit de la Bresse
Adresse 450 Route de Millure
71580 - FRONTENAUD
GPS - Latitude (Nord) 46 degrés 33.05.8
GPS - Longitude (Est) E 5 degrés 19.41.6

Caractéristiques :

Longueur du circuit 1550 m.
- Dont partie terre 250 m.
- Dont partie asphalte 1300 m
Largeur minimum de la piste entre 6 et 10 mètres
Largeur de la grille 10 m
Longueur de la ligne droite de départ 130 m
Nombre de OCP* 2
*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto :

Pendant les essais : 32
En manche : 32

Rappel :
l'attestation d'assurance, les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au règlement

Visa du Moto-Club

Date: 15/01/2015
MOTO-CLUB de LYON et du RHONE
16 allée Pierre de Coubertin
69007 LYON
Tél. 04 78 51 31 77
[Signature]

Visa de la Ligue

Date: 09/03/15
[Signature]

Visa
15/03/15
LIGUE MOTOCYCLISTE
RHONE-ALPES
16 allée Pierre de Coubertin
69007 LYON
[Signature]

Visa de la FFM

Date: 12/03/15
Numéro: 1510221





5, rue de la République - 93000 Paris
S.A. N. 1932

MOTOCYCLE-CLUB DE LYON ET DU RHONE

16 Allée Pierre De Coubertin - 69007 LYON
Téléph. 04 78 58 30 38
Réunion-Secrétariat le Mercredi 21 h

HORAIRES PREVISIONNELS

SM S1+S2+3 séries Challenger + Cup Luc1+Illimited 2015			
HORAIRES DU VENDREDI			
14h00	19h00	Contrôle administratif	
15h00	19h30	Contrôle technique	
16h00		Visite du circuit	
17h00		1 réunion du Jury	
HORAIRES DU SAMEDI			
7h00	9h00	Contrôle administratif	
7h30	10h00	Contrôle Technique	
7h30	8h00	Contrôle Technique Illimited	
8h00	8h30	Contrôle Technique Challenger	
8h30	9h0	Contrôle Technique Prestige S1	
9h00	9h30	Contrôle Technique Cup Luc1	
9h30	10h00	Contrôle Technique S2	
8h50	9h00	Essai libre Illimited	10mn
9h05	9h20	Essai libre Challenger groupe A	15mn
9h25	9h40	Essai libre Challenger groupe B	15mn
9h45	10h00	Essai libre Challenger groupe C	15mn
10h05	10h20	1er Essai libre Cup Luc 1	15mn
10h25	10h40	1er Essai Libre S2	15mn
10h45	11h05	Course qualificative Challenger groupe A	20mn
11h10	11h30	Course qualificative Challenger groupe B	20mn
11h35	11h55	Course qualificative Challenger groupe C	20mn
12h00	12h10	BRIEFING PILOTES GRILLE DE DEPART	10mn
12h10	13h30	REPAS	1h20
13h35	13h45	Essai chrono Illimited	10mn
13h50	14h15	1er Essai libre Prestige S1	25mn
14h20	14h35	Essai chrono Chpt de France Challenger pour place + points	15mn
14h40	14h55	Essai chrono Trophée Challenger A pour place	15mn
15h00	15h15	Essai chrono Trophée Challenger B pour place	15mn
15h20	15h35	2ème Essai libre Cup Luc 1	15mn
15h40	15h55	2ème Essai libre S2	15mn
16h00	16h10	Entretien piste	15mn



2ème Manche Cup Luc 1				
15h35		Coueurs sur la ligne de départ		1 Tour
15h40	16h00	Départ		15mn + 1 Tour
2ème Manche Chpt de France Challenger				
16h05		Coueurs sur la ligne de départ		1 Tour
16h10	16h35	Départ		20mn + 1 Tour
2ème Manche S2				
16h40		Coueurs sur la ligne de départ		2 Tours
16h50	17h10	Départ		15mn + 1 Tour
2ème Manche Prestige S1				
17h15		Coueurs sur la ligne de départ		2 Tours
17h25	17h50	Départ		20mn + 1 Tour
18h00		PODIUMS		
18h30		JURY		





S.A.S. de MILLEURE
CIRCUIT DE BRESSE
71500 FRONTENAUD

PISTES ESSAIS

VUE EN PLAN

ECHELLE : 1/1000



PADDOCK

PARC DE LA VILLE
TERRAIN D'ENTRAÎNEMENT

Partie Terre

2 Postes de Secours
sont prévus sur le
Circuit.



SCHEIBER
3 Rue George Eastman
ZAC des Bords de Saône
71500 Clémencey-sur-Saône
Tel: 03 85 42 94 92
Fax: 03 85 42 91 36
Révisé et homologué par la Fédération Française de Motocyclisme - Licence 83 Juin 8 - (2005)
Régulation des vitesses: 100% Saône
Régulation des vitesses: 100% Saône
Régulation des vitesses: 100% Saône
Régulation des vitesses: 100% Saône
Régulation des vitesses: 100% Saône
Régulation des vitesses: 100% Saône

